



## *Le Tir du Roy de France*

*Depuis mars, la vie des clubs et des compagnies est rythmée par le tir de l'abat oiseau pour désigner l'archer qui sera consacré Roy (ou Reine) pour une année, Roitelet (ou Roitelette) chez les plus jeunes. Tous ces archers émérites pourront aller s'affronter le 1<sup>er</sup> mai au célèbre Tir du Roy de France, joute créée voici déjà 71 ans.*



*En ce mois d'avril 2022, nous sommes allés à la rencontre de la 1<sup>ère</sup> Compagnie d'arc de Vic-sur-Aisne, organisatrice de l'événement depuis 50 ans. Le capitaine, Christophe SALLET et Isabelle PERDOUX, la trésorière, nous ont accueillis en leur jeu d'arc datant de 1666, année de la fondation de la compagnie qui compte actuellement 36 membres, versés dans la tradition et les disciplines de parcours.<sup>1</sup>*

*Le tir du Roy de France a vu le jour en 1951 à Longueval, dans la Ronde de l'Aisne, à l'initiative de M. François LE ROUX, Connétable, fondateur par ailleurs du journal *Le Tir à l'Arc*.*



<sup>1</sup> Crédit photo 1<sup>ère</sup> Compagnie d'Arc de Vic-sur-Aisne et N.C.

*En 1951, le tir a eu lieu à la ferme de Pinçon que nous pouvons découvrir sur les photos suivantes. Mais le véritable théâtre de ce tir fut la vallée de Pinçon pendant vingt ans, jusqu'en 1971.*

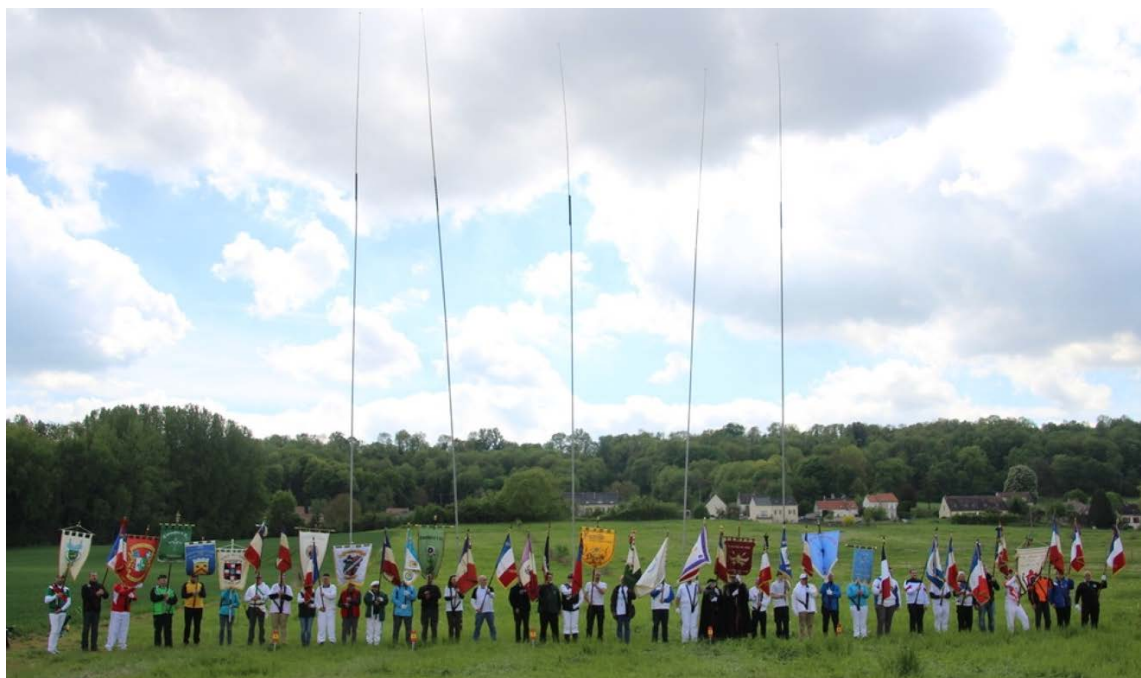


*En 1972, M. Paul MARS AUX, alors Capitaine de la 1<sup>ère</sup> Compagnie d'Arc de Vic-sur-Aisne, reprend le flambeau car il dispose d'un terrain suffisamment vaste pour accueillir ce tir. Désormais, l'organisation incombera à cette Compagnie qui va gérer ce grand rassemblement, de façon autonome, jusqu'à fêter son cinquantième anniversaire cette année.*

*Christophe, le Capitaine, peut compter sur son équipe de bénévoles pour monter « un village » pouvant recevoir jusqu'à 600 personnes sur une journée, archers et accompagnateurs confondus. Isabelle, quant à elle, nous précise que ce sont quelques 90 kg de frites et 60 kg de viande qui seront servis pour le pique-nique !*

*Depuis deux ans, le tir a lieu à Fontenoy, commune voisine de Vic. Cinq perches sont nécessaires pour permettre à tous les Roys et Roitelets de faire montre de leur adresse.*

*La hauteur de la perche est inconnue. Christophe, avec un clin d'œil, nous dit que celle-ci dépend de son humeur, puis plus sérieusement, qu'il l'adapte aux conditions météorologiques, parfois extrêmes.*





*Le tir s'articule en deux phases, une éliminatoire et une finale, autant pour les Roitelets, qui tirent le matin, que pour les Roys, qui concourent l'après-midi. L'ordre de tir est déterminé par l'ordre d'arrivée au greffe. Le Roy de l'année précédente est placé en première position sur la perche 3, puis tous les autres Roys se voient assigner successivement leur rang face à une perche. C'est le Roy en titre qui initie le tir de sa première flèche.*

*Une plage horaire maximale de deux heures environ est allouée pour cette phase éliminatoire qui prend fin dès lors que six oiseaux ont été abattus.*

*Ensuite, après une pause d'une vingtaine de minutes, les six finalistes s'affrontent sur une seule perche, dans l'ordre où ils ont fait tomber les oiseaux.*

*L'oiseau de la finale est d'une taille inférieure à ceux utilisés lors des éliminatoires. A noter que tous les oiseaux sont sculptés à la main, dans un C.A.T.*



*Trois arbitres veillent au bon déroulement de la journée et au respect du règlement, lequel a dû évoluer avec le temps, s'adaptant aux circonstances, comme par exemple, l'arrêt des tirs éliminatoires à carquois vide pour tous, ou encore la précision que le Roy précédent conserverait son titre au cas où l'oiseau ne serait pas abattu.*



*Le Roy et le Roitelet de l'année se voient remettre une écharpe de couleur rouge ainsi qu'un trophée réalisé sur bois ou sur pierre par un sculpteur.*

*Les cinq finalistes reçoivent également un trophée.*

*En 50 ans, on ne dénombre que quatre féminines couronnées Reine<sup>2</sup>. Mais sachant que cela s'est produit sur les dix dernières années, de 2011 à 2019, pourrait-on y voir un signe que les temps changent ?*

*Le 1<sup>er</sup> mai approche. Ne manquons pas ce rendez-vous annuel à Vic-sur-Aisne pour aller acclamer le nouveau Roi de France. Vive le Roi, vive le Roi !*



<sup>2</sup> 2011, Catherine MALACCHINA, Villiers-le-Bel – 2013, Isabelle LEGENRE, Saint-Pierre de Montmartre – 2018, Justine MIRC, Noisy-le-Sec – 2019, Marina CARETTE, Saint-Rémy-Blanzy.